



Conditions et conséquence d'un pourvoi en cassation (Divorce)

Par **manjarc**, le **30/11/2011** à **15:44**

Mon divorce a été rendu par une cour d'appel.

Dans le délai de 2 mois suivant la signification mon ex épouse a formé un pourvoi en cassation.

Quelles peuvent être les conséquences de la cassation : sur le fond du jugement (prononcé du divorce, montant de la prestation compensatoire, condamnation aux dépens de mon ex épouse par ailleurs appelante qui a perdu 50 % de la pc par rapport à la première instance, , condamnation à 2000 € (art.700)) ? Sur le caractère suspensif : quid du paiement de la pension alimentaire décidée par l'ordonnance de non conciliation ? quid du paiement de la contribution à l'entretien de l'enfant (majeur depuis 2008 et aujourd'hui à ma charge) que je continue de payer ?

Quels délais pour cette nouvelle procédure ? Quid si la CC casse le jugement d'appel (nouvelle procédure ?) ? Et enfin, faut-il s'attendre à des coûts de procédure et d'avocat élevés ?